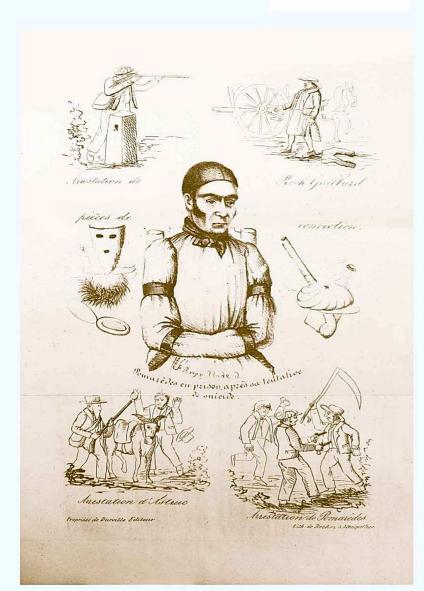
JEAN POMARÈDES

BANDIT DE GRAND CHEMIN





🇦 ean Pomarèdes, fils de Jean, cultivateur, et de Marie Canitrot, naît à Caux le 6 avril 1801. Peu après son mariage, en 1830, avec Jeanne Rouyre, il s'associe avec son beau-frère dans une affaire de vente d'alcool qui s'avère désastreuse. La vente des biens de la dot apportée par Jeanne ne suffisant pas à éponger les dettes, Jean Pomarèdes et Félix Rouyre décident alors de spéculer sur l'immobilier. L'échec de cette deuxième tentative d'enrichissement marque pour Pomarèdes le début d'une carrière de brigand.

Son berger en fait le premier les frais. Un soir d'hiver, alors qu'il vient de toucher sa paye du mois et s'en retourne à Fontès, il se voit dépouillé par un homme masqué et armé en qui il croit reconnaître son patron. Un patron qui, quelque temps plus tard, met le feu à sa propre maison pour toucher les indemnités d'assurance.

Vols à main armée et agressions se succèdent dès lors dans les arrondissements de Béziers et de Lodève, dont trois se terminent tragiquement. L'attaque de Pierre Boularand dit Cambachou, le 19 février 1842, met un terme à la sombre carrière de « la canaille de Caux ». Arrêté près de Laurens, Pomarèdes est conduit à la prison de Béziers puis à celle de Montpellier. Reconnu coupable de complicité dans l'incendie de sa maison, de trente-cinq vols à main armée, de deux tentatives d'assassinat et d'un meurtre, il est condamné à mort et guillotiné à Pézenas le 18 février 1843 sous les yeux de 50 000 personnes. Son corps est ensevell par les frères pèlerins de la ville dans une fosse ouverte sur le seuil de la porte du cimetière.

Acte de naissance de Jean Pomarèdes, 17 germinal an 9 (Archives municipales de Caux, registre des naissances, 1793-1802)

Signature de Jean Pomarèdes, 1830 (H. Marius Maders, « Histoire d'un bandit : Jean Pomarèdes », 1981, p. 106)

« Pomarèdes en prison, après sa tentative de suicide », lithographie de Boehm (Archives départementales de l'Hérault, 1 J 1466)

«Plan de la partie des arrondissemens de Béziers et de Lodève, où des vols à main armée ont été commis depuis plusieurs années », 19 novembre 1842 (Archives départementales de l'Hérault, 2 U 2 611)

